

Programme de formation permis B

Programme construit à parti du référentiel permis B

OBJECTIFS

Être capable de conduire un véhicule léger . Le permis B autorise à conduire les véhicules avec une remorque dont le PTAC n'excède pas 750 kg. Si le PTAC excède 750 kg, le poids de la remorque ne doit pas être supérieur au poids du véhicule, et le PTAC de l'ensemble ne doit pas excéder 3.5T.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 16 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

- Entretien individuel
- Étude de documents justificatifs

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Salle de mécanique avec moteurs sur bancs et/ou maquettes (éventuellement).
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

EFFECTIFS

Maximum 1 stagiaires par véhicule

HORAIRES : 8h 12h- 13h 16h

LIEU : Saint André, Saint Benoit, Saint Denis

PROGRAMME

- ✓ MAITRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- ✓ APREHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- ✓ CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- ✓ PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Évaluation à l'entre de formation
- Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)
- Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie B, à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux

FORMALISATION A L'ISSU DE LA FORMATION

- Permis de conduire de la catégorie B
- Certificat provisoire d'examen

DURÉE DE LA FORMATION

- Minimum 20 heures obligatoire pour boîte mécanique
- Minimum 13 heures obligatoires (Boîte automatique, avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto-école au bout de 6 mois après un minimum de 7h de conduite)

TARIF

- Selon la tarification en vigueur

Taux de réussite à l'examen : 98 %

Taux d'insertion : en attente de donnée

Taux de satisfaction : 96 %
